



CABINET
Service communication

Marseille, mercredi 17 octobre 2012

SYSTEME FERROVIAIRE INTEGRE PACA RENCONTRE PREFET DE REGION - ASSOCIATIONS

Conformément à la décision du Comité de Pilotage du 12 juillet 2012, Hugues PARANT, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, a rencontré les associations pour faire le point sur les enjeux de mobilité dans la région et les perspectives de développement du système ferroviaire régional.

Cette réunion a permis de partager la situation de saturation des différents modes de transport (route et fer) sur la bande littorale et la dégradation prévisible des conditions de déplacement compte tenu de l'évolution démographique attendue (plus de 20 000 habitants supplémentaires par an).

Après l'examen des efforts de rattrapage engagés sur le réseau routier (L2 Marseille – Tunnel de Toulon, A8 et A57 à 3 voies) et en matière de transports urbains (20 projets de transport en commun en site propre sur les 3 aires urbaines de Marseille, Toulon et Nice), la nécessité du développement du réseau ferré est partagée. Cela répond en particulier à l'inadéquation une ligne ferroviaire unique, vieille de plus d'un siècle, avec l'évolution de la population régionale passée d'un million à 5 millions d'habitants sur la même période.

COMMUNIQUE DE PRESSE



Les échanges avec les participants ont notamment porté sur les points suivants :

- Les orientations prioritaires de développement du système ferroviaire régional pour répondre aux besoins de mobilité des habitants : les déplacements du quotidien (TER), les liaisons inter citées rapides, la connexion performante des Alpes-Maritimes et de l'est de Var au réseau à grande vitesse,
- La transformation du projet initial de Ligne à Grande Vitesse conduite par RFF sur ces bases, en cohérence avec les enseignements de la concertation publique de fin 2011,
- L'inscription de ce travail dans le cadre des nouvelles orientations de la politique ferroviaire nationale définie par le gouvernement qui met en avant la modernisation du réseau existant et la désaturation des nœuds ferroviaires,
- L'examen dans les prochains mois, par la Commission nationale d'évaluation des projets d'infrastructures, du projet réorienté.

La création d'une infrastructure nouvelle, comme condition du développement du système ferroviaire régional, a été débattue.

Pour la suite, le bilan des rencontres avec les élus et les associations sera présenté lors du prochain Comité de Pilotage Régional qui réunit les représentants de l'Etat, des collectivités cofinanceurs, de la SNCF et de RFF. Celui-ci permettra de faire le point sur les orientations à privilégier pour le projet et de définir la feuille de route de RFF.